

Vendredi 12 septembre 2025

**LNPN, sécurité, Maison d'arrêt et Palais de Justice de Rouen...
Nicolas Mayer-Rossignol alerte le Premier Ministre
sur les problématiques de l'agglomération
et de la vallée de la Seine**

Suite à la nomination du Premier Ministre, Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, interpelle par courrier Sébastien Lecornu sur des sujets stratégiques urgents concernant la Métropole Rouen Normandie et la vallée de la Seine.

Courrier de Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, au Premier Ministre, Sébastien Lecornu :

« Monsieur le Premier Ministre,

Vous connaissez bien la Normandie, la vallée de Seine, Rouen. C'est pourquoi, en vous adressant mes félicitations républicaines pour votre récente nomination, je me permets de vous saisir personnellement des enjeux majeurs pour notre territoire, à propos desquels j'avais d'ailleurs alerté vos prédécesseurs et qui appellent une intervention décisive de l'Etat.

S'il est un projet stratégique, Monsieur le Premier Ministre, pour lequel une impulsion gouvernementale forte est espérée et attendue, c'est bien celui de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN), que vous connaissez tout particulièrement. Il est nécessaire aujourd'hui de tout entreprendre pour faciliter les arbitrages nécessaires à sa réalisation.

En 2009 Nicolas Sarkozy, Président de la République française, promettait, dans le cadre des travaux de l'Atelier International du Grand Paris la réalisation de la LNPN en une décennie, avec des objectifs clairs : une liaison fiable et cadencée avec la Normandie et sa façade maritime, une nouvelle gare à Rouen, de nouvelles capacités pour les trains voyageurs et fret, le décroisement des voies franciliennes et normandes à Saint-Lazare. « Faisons enfin le choix que nous dicte la géographie », ajoutait-il, « Le Havre, c'est le port du Grand Paris et la Seine, l'axe nourricier autour duquel la Métropole a vocation à s'ordonner ».

Il s'agit d'un projet d'intérêt non pas local, mais national et même européen. Il est primordial pour la Normandie et la liaison entre Paris et sa façade maritime. Il est très attendu par l'ensemble des opérateurs et habitants de l'Axe Seine, premier bassin d'emploi national. Le trafic annuel entre Paris et la Normandie dépasse les 12 M de passagers par an, et seule la LNPN pourra apporter des capacités nouvelles, devenues absolument nécessaires. En 15 ans, des travaux importants d'études et de conception (100 M€) ont été lancés par l'Etat et les deux Régions, une concertation et un débat public engagés, qui ont suscité espoirs et attentes. Le projet, au cœur de la stratégie de l'Etat pour la vallée de la Seine, a été retenu en 2018 parmi les infrastructures prioritaires dans le cadre des scénarios proposés par le Comité d'orientation des investissements et la Loi d'Orientations sur les Mobilités. Pourtant, nous attendons toujours aujourd'hui sa concrétisation.

Pour Rouen, dont la Gare a depuis longtemps atteint ses limites capacitaires, sauf à être réinventée, pour les villes de Normandie, les voyageurs et navetteurs Franciliens et Normands qui ont vu les temps de trajets se dégrader considérablement depuis 40 ans, le besoin de trains fréquents, rapides, fiables est urgent. Seule la LNPN le permet. Le projet est en outre partie intégrante du futur Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Rouen, labellisé par l'État, et dont la mission de préfiguration est en cours avec l'appui de la Société des Grands Projets (SGP) et un objectif de validation définitive à la fin de cette année. La Nouvelle Gare Rive Gauche de Rouen incluse dans la LNPN est en effet un élément pivot du SERM de l'étoile ferroviaire rouennaise qui participera grandement à la mutation des mobilités dans la Métropole et dans les flux qui la lient aux intercommunalités limitrophes. Elle constitue également un élément de rééquilibrage de la ville entre ces deux rives.

La création de la LNPN libèrera enfin des sillons au profit des trains de fret, réduisant ainsi les nuisances liées au transport routier, favorisant la décarbonation de l'activité portuaire et de la chaîne d'approvisionnement de l'Île de France. Tous ces éléments que vous connaissez sont extrêmement structurants pour le territoire, l'axe Seine et le territoire français. C'est un projet stratégique majeur, concomitant au regroupement des Ports de Paris, Rouen et Le Havre, mené à bien lors du précédent quinquennat par M Edouard PHILIPPE.

Monsieur le Premier Ministre, les récents engagements de l'État au plus haut niveau ont rendu plus tangible la concrétisation de la LNPN. Toutefois, alors qu'une convention de financement pour l'ensemble des études nécessaires à l'enquête publique était sur le point d'être adoptée par les collectivités concernées, parachevant ces engagements, à laquelle la Présidente de la Région Île de France avait d'ailleurs indiqué souscrire, les interventions publiques fin 2024 de plusieurs élus franciliens et de la Région Île de France ont à nouveau bloqué un processus qui s'éternise. Les deux Régions sont pourtant étroitement liées par les questions de mobilités, de logistique et d'approvisionnement. L'Etat a pris conscience de cette situation et nommé un nouveau préfet chargé de recréer les conditions d'un dialogue indispensable. Nous nous y employons et la Métropole Rouen Normandie jouera tout son rôle de facilitateur pour parvenir à une solution satisfaisante pour toutes les parties. Nous attendons dans ce cadre de l'État qu'il joue pleinement son rôle d'arbitre, de garant et d'accélérateur de décision en réaffirmant avec force sa volonté d'aboutir. Si des questions légitimes peuvent être posées au fur et à mesure de la maturation du projet, si la gouvernance de projet peut et doit être améliorée, l'intérêt national commande de traiter ces questions au fond et de trouver les compromis nécessaires, qui ne peuvent prendre davantage la Normandie, la vallée de la Seine et l'intérêt général en otage.

La sécurité est, dans notre métropole comme dans bien d'autres, un sujet de préoccupation extrêmement important qui appelle une action coordonnée entre l'Etat et les communes.

Depuis 2020, les maires de toutes sensibilités politiques de la Métropole Rouen Normandie ont interpellé à de nombreuses reprises le Gouvernement sur le manque flagrant d'effectifs de policiers nationaux et de moyens de justice sur le territoire de la Métropole. Malgré les promesses, les besoins restent toujours aussi criants et les effectifs bien en deçà de ce qui est nécessaire pour la sécurité du quotidien, la tranquillité publique, la lutte contre les trafics et les investigations. Pire, il semblerait que la situation se soit dégradée ces dernières années.

Dans de nombreuses communes, des initiatives fortes sont prises pour faire face à cette situation et répondre aux attentes de nos concitoyens : renforcement et équipement des polices municipales, présence accentuée dans certains quartiers, développement de la vidéoprotection (sur Rouen nous sommes passés de 40 à 120 caméras en cinq ans), nouveaux postes de police municipale dans plusieurs communes... A Rouen, une brigade de nuit ainsi qu'une équipe cynophile ont été créées. La présence de la police municipale est renforcée dans plusieurs quartiers et la ville a pris l'initiative de la création d'un nouveau poste de police municipale dans le quartier Saint-Sever, qui sera réalisé d'ici la fin de cette année. Au total, les effectifs de police municipale rouennaise auront été augmentés de 33% sur le mandat.

Mais vous le savez, les communes ne peuvent se substituer à l'Etat en matière de sécurité publique. Les moyens et les missions de la Police Nationale sont indispensables pour protéger nos concitoyens, recueillir leurs plaintes, enquêter, réaliser actes et procédures. Lors d'un échange fin 2024 au Cabinet du Premier Ministre Michel BARNIER, il m'avait été indiqué qu'il manquait encore aujourd'hui près d'une centaine de policiers nationaux sur le territoire métropolitain. Ce chiffre a été confirmé par la suite par la Préfecture et les services de Police nationale. Cette situation ne peut plus durer. C'est pourquoi je veux vous alerter solennellement. Monsieur le Premier ministre, les élus tirent la sonnette d'alarme. Nous attendons du Gouvernement qu'il agisse concrètement, rapidement et réellement.

Nous avons également interpellé le précédent gouvernement sur la dégradation très préoccupante de la Maison d'arrêt de Rouen.

L'établissement est aujourd'hui dans un état de vétusté avancée, avec une dégradation indigne des conditions de travail du personnel pénitentiaire et d'accueil des détenus, et des risques pour leur santé.

Plusieurs cellules sont fermées depuis plusieurs mois en raison de la dégradation des structures, murs et toitures avec des infiltrations d'eau, la présence de moisissures et des effondrements partiels.

De plus, il apparaît qu'en application des mesures nécessaires de sécurité, les personnes détenues ont un accès dégradé aux cours, à la prise en charge médicale, à la formation, au sport, aux actions culturelles et à leurs créneaux bibliothèque ou encore au culte.

Le ministre de la Justice a pris acte de cette situation, lors d'une récente visite à Rouen, et des crédits d'urgence significatifs ont été annoncés. Je forme le vœu que ces annonces soient suivies de très près et scrupuleusement mises en œuvre.

Enfin, l'amélioration de l'accueil des justiciables nécessite de s'interroger sur la construction d'un nouveau palais de Justice. Là encore, j'ai évoqué cette question avec le ministre et transmis l'ensemble des éléments demandés.

Le bâtiment actuel du Palais de justice – l'ancien Parlement de Normandie- est exceptionnel par son Histoire et son architecture. Mais il n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite, sous-dimensionné pour l'activité judiciaire, vétuste et impossible à chauffer. Les magistrats, avocats et personnels qui y travaillent s'en plaignent régulièrement : le déménagement est donc une demande de longue date.

La création d'une Cité judiciaire sur la rive gauche de Rouen a déjà fait l'objet d'un travail du ministère de la Justice, qu'il nous semble nécessaire de reprendre et de concrétiser.

Répartis sur cinq sites différents, les tribunaux pourraient être rassemblés (correctionnel, prud'hommes, pôle social, annexe ...). Une nécessité pour simplifier et pouvoir également faire face à l'augmentation prévue du nombre de greffiers et de magistrats.

La Métropole Rouen Normandie est volontaire pour accompagner très concrètement et très substantiellement.

D'autres sujets tout aussi stratégiques méritent de retenir votre attention, qu'il s'agisse de l'accompagnement de l'Etat pour la décarbonation de l'industrie dans la vallée de la Seine, aujourd'hui engagé, celui des investissements d'HAROPA PORT et bien sûr, plus localement le suivi attentif de la reprise de la papèterie Chapelle Darblay à Grand-Couronne, pour laquelle l'Etat vient d'accepter d'apporter une contribution décisive et attendue pendant de trop longues années, permettant d'espérer désormais sa concrétisation. Tous ces dossiers sont extrêmement sensibles dans notre agglomération marquée il y a 6 ans, comme vous le savez, par un accident industriel d'une rare ampleur et qui fait le pari d'une transformation profonde et durable de son tissu productif

Monsieur le Premier Ministre, Guillaume Pepy, ancien Président Directeur Général de la SNCF, indiquait souvent que « la SNCF a une dette envers la Normandie ». Si la vie politique est instable et crée une forme d'incertitude sur la durée des équipes gouvernementales, il est de la responsabilité de chacun de tout mettre en œuvre pour qu'aboutissent et progressent les dossiers concrets d'intérêt général qui permettent le développement de l'activité, la modernisation des territoires, leur adaptation aux enjeux contemporains de transition et la sécurité de nos concitoyens. Je ne doute pas que nous en avons, vous et moi, la conviction partagée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de ma haute considération. »

Contact presse

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

LE PRÉSIDENT

Signé

Monsieur Sébastien LECORNU
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de la Varenne
75007 PARIS

Rouen, le

12 SEP. 2025

Monsieur le Premier Ministre,

Cher Sébastien,

Vous connaissez bien la Normandie, la vallée de Seine, Rouen. C'est pourquoi, en vous adressant mes félicitations républicaines pour votre récente nomination, je me permets de vous saisir personnellement des enjeux majeurs pour notre territoire, à propos desquels j'avais d'ailleurs alerté vos prédécesseurs et qui appellent une intervention décisive de l'Etat.

S'il est un projet stratégique, Monsieur le Premier Ministre, pour lequel une impulsion gouvernementale forte est espérée et attendue, c'est bien celui de **la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN)**, que vous connaissez tout particulièrement. Il est nécessaire aujourd'hui de tout entreprendre pour faciliter les arbitrages nécessaires à sa réalisation.

En 2009 Nicolas Sarkozy, Président de la République française, promettait, dans le cadre des travaux de l'Atelier International du Grand Paris la réalisation de la LNPN en une décennie, avec des objectifs clairs : une liaison fiable et cadencée avec la Normandie et sa façade maritime, une nouvelle gare à Rouen, de nouvelles capacités pour les trains voyageurs et fret, le décroisement des voies franciliennes et normandes à Saint-Lazare. « *Faisons enfin le choix que nous dicte la géographie* », ajoutait-il, « *Le Havre, c'est le port du Grand Paris et la Seine, l'axe nourricier autour duquel la Métropole a vocation à s'ordonner* ».

Il s'agit d'un projet d'intérêt non pas local, mais national et même européen. Il est primordial pour la Normandie et la liaison entre Paris et sa façade maritime. Il est très attendu par l'ensemble des opérateurs et habitants de l'Axe Seine, premier bassin d'emploi national. Le trafic annuel entre Paris et la Normandie dépasse les 12 M de passagers par an, et seule la LNPN pourra apporter des capacités nouvelles, devenues absolument nécessaires. En 15 ans, des travaux importants d'études et de conception (100 M€) ont été lancés par l'Etat et les deux Régions, une concertation et un débat public engagés, qui ont suscité espoirs et attentes. Le projet, au cœur de la stratégie de l'Etat pour la vallée de la Seine, a été retenu en 2018 parmi les infrastructures prioritaires dans le cadre des scénarios proposés par le Comité d'orientation des investissements et la Loi d'Orientation sur les Mobilités. Pourtant, nous attendons toujours aujourd'hui sa concrétisation.

Pour Rouen, dont la Gare a depuis longtemps atteint ses limites capacitaires, sauf à être réinventée, pour les villes de Normandie, les voyageurs et navetteurs Franciliens et Normands qui ont vu les temps de trajets se dégrader considérablement depuis 40 ans, le besoin de trains fréquents, rapides, fiables est urgent. Seule la LNPN le permet. Le projet est en outre partie intégrante du futur Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Rouen, labellisé par l'État, et dont la mission de préfiguration est en cours avec l'appui de la Société des Grands Projets (SGP)

et un objectif de validation définitive à la fin de cette année. La Nouvelle Gare Rive Gauche de Rouen incluse dans la LNPN est en effet un élément pivot du SERM de l'étoile ferroviaire rouennaise qui participera grandement à la mutation des mobilités dans la Métropole et dans les flux qui la lient aux

intercommunalités limitrophes. Elle constitue également un élément de rééquilibrage de la ville entre ces deux rives.

La création de la LNPN libérera enfin des sillons au profit des trains de fret, réduisant ainsi les nuisances liées au transport routier, favorisant la décarbonation de l'activité portuaire et de la chaîne d'approvisionnement de l'Ile de France. Tous ces éléments que vous connaissez sont extrêmement structurants pour le territoire, l'axe Seine et le territoire français. C'est un projet stratégique majeur, concomitant au regroupement des Ports de Paris, Rouen et Le Havre, mené à bien lors du précédent quinquennat par M Edouard PHILIPPE.

Monsieur le Premier Ministre, les récents engagements de l'État au plus haut niveau ont rendu plus tangible la concrétisation de la LNPN. Toutefois, alors qu'une convention de financement pour l'ensemble des études nécessaires à l'enquête publique était sur le point d'être adoptée par les collectivités concernées, parachevant ces engagements, à laquelle la Présidente de la Région Ile de France avait d'ailleurs indiqué souscrire, les interventions publiques fin 2024 de plusieurs élus franciliens et de la Région Ile de France ont à nouveau bloqué un processus qui s'éternise. Les deux Régions sont pourtant étroitement liées par les questions de mobilités, de logistique et d'approvisionnement. L'Etat a pris conscience de cette situation et nommé un nouveau préfet chargé de recréer les conditions d'un dialogue indispensable. Nous nous y employons et la Métropole Rouen Normandie jouera tout son rôle de facilitateur pour parvenir à une solution satisfaisante pour toutes les parties. Nous attendons dans ce cadre de l'État qu'il joue pleinement son rôle d'arbitre, de garant et d'accélérateur de décision en réaffirmant avec force sa volonté d'aboutir. Si des questions légitimes peuvent être posées au fur et à mesure de la maturation du projet, si la gouvernance de projet peut et doit être améliorée, l'intérêt national commande de traiter ces questions au fond et de trouver les compromis nécessaires, qui ne peuvent prendre davantage la Normandie, la vallée de la Seine et l'intérêt général en otage.

La sécurité est, dans notre métropole comme dans bien d'autres, un sujet de préoccupation extrêmement important qui appelle une action coordonnée entre l'Etat et les communes.

Depuis 2020, les maires de toutes sensibilités politiques de la Métropole Rouen Normandie ont interpellé à de nombreuses reprises le Gouvernement sur le manque flagrant d'effectifs de policiers nationaux et de moyens de justice sur le territoire de la Métropole. Malgré les promesses, les besoins restent toujours aussi criants et les effectifs bien en deçà de ce qui est nécessaire pour la sécurité du quotidien, la tranquillité publique, la lutte contre les trafics et les investigations. Pire, il semblerait que la situation se soit dégradée ces dernières années.

Dans de nombreuses communes, des initiatives fortes sont prises pour faire face à cette situation et répondre aux attentes de nos concitoyens : renforcement et équipement des polices municipales, présence accentuée dans certains quartiers, développement de la vidéoprotection (sur Rouen nous sommes passés de 40 à 120 caméras en cinq ans), nouveaux postes de police municipale dans plusieurs communes... A Rouen, une brigade de nuit ainsi qu'une équipe cynophile ont été créées. La présence de la police municipale est renforcée dans plusieurs quartiers et la ville a pris l'initiative de la création d'un nouveau poste de police municipale dans le quartier Saint-Sever, qui sera réalisé d'ici la fin de cette année. Au total, les effectifs de police municipale rouennaise auront été augmentés de 33% sur le mandat.

Mais vous le savez, les communes ne peuvent se substituer à l'Etat en matière de sécurité publique. Les moyens et les missions de la Police Nationale sont indispensables pour protéger nos concitoyens, recueillir leurs plaintes, enquêter, réaliser actes et procédures. **Lors d'un échange fin 2024 au Cabinet du Premier Ministre Michel BARNIER, il m'avait été indiqué qu'il manquait encore aujourd'hui près d'une centaine de policiers nationaux sur le territoire métropolitain.** Ce chiffre a été confirmé par la suite par la Préfecture et les services de Police nationale. Cette situation ne peut plus durer. C'est pourquoi je veux vous alerter solennellement. Monsieur le Premier ministre, les élus tirent la sonnette d'alarme. Nous attendons du Gouvernement qu'il agisse concrètement, rapidement et réellement.

Nous avons également interpellé le précédent gouvernement sur **la dégradation très préoccupante de la Maison d'arrêt de Rouen**.

L'établissement est aujourd'hui dans un état de vétusté avancée, avec une dégradation indigne des conditions de travail du personnel pénitentiaire et d'accueil des détenus, et des risques pour leur santé.

Plusieurs cellules sont fermées depuis plusieurs mois en raison de la dégradation des structures, murs et toitures avec des infiltrations d'eau, la présence de moisissures et des effondrements partiels.

De plus, il apparaît qu'en application des mesures nécessaires de sécurité, les personnes détenues ont un accès dégradé aux cours, à la prise en charge médicale, à la formation, au sport, aux actions culturelles et à leurs créneaux bibliothèque ou encore au culte.

Le ministre de la Justice a pris acte de cette situation, lors d'une récente visite à Rouen, et des crédits d'urgence significatifs ont été annoncés. Je forme le vœu que ces annonces soient suivies de très près et scrupuleusement mises en œuvre.

Enfin, l'amélioration de l'accueil des justiciables nécessite de s'interroger sur **la construction d'un nouveau palais de Justice**. Là encore, j'ai évoqué cette question avec le ministre et transmis l'ensemble des éléments demandés.

Le bâtiment actuel du Palais de justice – l'ancien Parlement de Normandie- est exceptionnel par son Histoire et son architecture. Mais il n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite, sous-dimensionné pour l'activité judiciaire, vétuste et impossible à chauffer. Les magistrats, avocats et personnels qui y travaillent s'en plaignent régulièrement : le déménagement est donc une demande de longue date.

La création d'une Cité judiciaire sur la rive gauche de Rouen a déjà fait l'objet d'un travail du ministère de la Justice, qu'il nous semble nécessaire de reprendre et de concrétiser.

Répartis sur cinq sites différents, les tribunaux pourraient être rassemblés (correctionnel, prud'hommes, pôle social, annexe ...). Une nécessité pour simplifier et pouvoir également faire face à l'augmentation prévue du nombre de greffiers et de magistrats.

La Métropole Rouen Normandie est volontaire pour accompagner très concrètement et très substantiellement.

D'autres sujets tout aussi stratégiques méritent de retenir votre attention, qu'il s'agisse de l'accompagnement de l'Etat pour la décarbonation de l'industrie dans la vallée de la Seine, aujourd'hui engagé, celui des investissements d'HAROPA PORT et bien sûr, plus localement le suivi attentif de **la reprise de la papèterie Chapelle Darblay** à Grand-Couronne, pour laquelle l'Etat vient d'accepter d'apporter une contribution décisive et attendue pendant de trop longues années, permettant d'espérer désormais sa concrétisation. Tous ces dossiers sont extrêmement sensibles dans notre agglomération marquée il y a 6 ans, comme vous le savez, par un accident industriel d'une rare ampleur et qui fait le pari d'une transformation profonde et durable de son tissu productif

Monsieur le Premier Ministre, Guillaume Pepy, ancien Président Directeur Général de la SNCF, indiquait souvent que « *la SNCF a une dette envers la Normandie* ». Si la vie politique est instable et crée une forme d'incertitude sur la durée des équipes gouvernementales, il est de la responsabilité de chacun de tout mettre en œuvre pour qu'aboutissent et progressent les dossiers concrets d'intérêt général qui permettent le développement de l'activité, la modernisation des territoires, leur adaptation aux enjeux contemporains de transition et la sécurité de nos concitoyens. Je ne doute pas que nous en avons, vous et moi, la conviction partagée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de ma haute considération.

*Merci d'avance pour
ta écoute.*

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Maire de Rouen
Président de la Métropole
Rouen Normandie